

DELIBERATION
du Conseil Académique
d'Université Bourgogne Europe

Séance du 8 octobre 2025

Délibération n° 2025 – 08/10/2025 - 1

Approbation du procès-verbal du Conseil Académique du 7 avril 2025

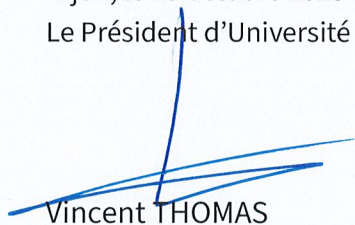
- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts d'Université Bourgogne Europe,

Effectif statutaire : 84 Membres en exercice : 83 Quorum : 42 Membres présents : 24 Membres représentés : 18 Total : 42	Refus de vote : 0 Abstention : 0 Suffrages exprimés : 42 Pour : 42 (unanimité) Contre : 0
--	--

Le Conseil Académique d'Université Bourgogne Europe, après en avoir délibéré, **approuve le procès-verbal du Conseil Académique du 7 avril 2025.**

Dijon, le 13 octobre 2025

Le Président d'Université Bourgogne Europe,



Vincent THOMAS

PJ : procès-verbal du Conseil Académique du 7 avril 2025

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique de Bourgogne Franche-Comté, Chancelière de l'Université Bourgogne Europe
--

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement
--

Conseil Académique en formation plénière

Séance du lundi 7 avril 2025

Le Conseil Académique s'est réuni en formation plénière le lundi 7 avril à 14h05 sous la présidence de Monsieur Vincent THOMAS, Président de l'Université de Bourgogne et de Madame Nadine MILLOT, Vice-Présidente de la commission Recherche et présidente du CACR

Pour la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Etaient présents ou représentés au CAC plénière du 7 avril 2025 :

Collège A – Professeurs et personnels assimilés (7) : M. Julien DUBOIS ; M. Jean-Marie HEYDEL ; Mme Sylvie LAIGNEAU-FONTAINE ; Mme Carine MICHEL-COLENT ; M. Oliver POLITANO ; M. Emmanuel PY (donne procuration à M. Jean-Marie HEYDEL) ; Mme Sandrine ROUSSEAUX

Collège B – Autres enseignants – chercheurs, enseignants et personnels assimilés (8) : M. Éric BOURILLOT ; M. Olivier COUTURE (donne procuration à Mme Anne-Laure THIEL) ; Mme Stéphanie DAUPHIN (donne procuration à Mme Doriane TROMPIER) ; Mme Arianna ESPOSITO (donne procuration à M. Olivier POLITANO) ; M. Philippe JUEN ; M. Alain RAUWEL (donne procuration à M. Julien DUBOIS) ; Mme Elizabeth THOMAS ; Mme Doriane TROMPIER

Collège Personnel BIATSS (4) : Mme véronique LAHAIE ; M. Xavier URBAIN ; Mme Vanessa VAIZANT (donne procuration à Mme Sandrine ROUSSEAUX) ; M. Philippe VIGNERON

Collège des usagers (11) : M. Rémi BAILLET ; M. Lyssandre BARON ; Mme Lucile CHUPIN ; M. Gabin CLERC ; M. Robinson DAOUST ; M. Clément GUILLAUME ; Mme Andréa MACIEJEWSKI ; Mme Jeanne MERLE ; M. Rayan PAUCHARD (donne procuration à M. Lyssandre BARON) ; M. Ismaïl SALAH (donne procuration à Mme Jeanne MERLE) ; M. Aiden SAUSVERD

Collège Personnel enseignants et non enseignants des établissements-composantes (1) M. Jules DARWICH

Directeur du CROUS (1) : M. Jérôme M'RABET

Personnalités Extérieures (3) : Mme Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN (donne procuration à M. Vincent THOMAS) ; M. Dominique JAVEL ; Mme Christelle DUPONT (donne procuration à Mme Carine MICHEL-COLENT)

Invités à titre permanent : Mme Laurence MANGENOT

Pour la Commission de la Recherche

Etaient présents ou représentés au CAC plénière du 7 avril 2025 :

Collège 1 – Professeurs et assimilés (5) : M. Dominique ADOLFATTO (donne procuration à Mme Gioia Maria VAGO JACQUEMARD) ; Mme Raphaëlle TOURDOT-MARECHAL ; Mme Rachel GUILLAIN ; Mme Nadine MILLOT ; Mme Catherine VERGELY VANDRIESSE (donne procuration à Mme Nadine MILLOT)

Collège 2 – HDR (4) : Mme Mireille MONNIER ; M. Kamal HAMMANI ; M. Mickael RIALLAND ; Mme Gioia Maria VAGO JACQUEMARD

Collège 3 – Autres docteurs (6) : Mme Alice MARTIN ; Mme Marielle POUSSOU-PLESSE ; Mme Candice LEMAIRE (donne procuration à M. Michel PICQUET) ; M. Sébastien LEURENT (donne procuration à Mme Sylvie LAIGNEAU-FONTAINE) ; M. Michel PICQUET ; Mme Anne-Laure THIEL (donne procuration à M. Olivier COUTURE)

Collège 5 – Ingénieurs et techniciens (2) : M. Yves BALLAY ; Mme Stéphanie BARILLOT

Collège 6 – Autres personnels (1) : Mme Caroline GERIN (donne procuration à M. Stéphanie BARILLOT)

Doctorants (3) : Mme Gwenaëlle LEPVRIER, M. Hakim BOUSSEJRA, M. Gauthier THOMAS

Personnalités extérieures (3) : M. Stéphane GERART ; M. Jean Marc RETY ; Mme Cécile DETANG-DESSENDRE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14H05

1. Information du Président

Le Président ouvre la séance et présente deux points d'actualité :

Mouvement "Stand Up For Sciences" du 3 avril

L'Université Bourgogne Europe (UBE) s'est mobilisée dans le cadre de cette initiative internationale visant à défendre la recherche scientifique et la liberté académique, en réponse aux restrictions imposées par l'administration Trump.

Quatre professeurs et directeurs de recherche des laboratoires de l'UBE ont présenté leurs travaux sur le climat et analysé l'impact des politiques américaines. L'événement a rencontré un vif succès, l'amphithéâtre affichant complet et donnant lieu à de nombreux échanges avec le public. Une question cruciale a émergé : l'UBE peut-elle accueillir des chercheurs américains privés de moyens de recherche ?

Le Président précise que l'université ne dispose pas actuellement de budget pour créer de nouveaux postes. Néanmoins, plusieurs pistes sont explorées : un déblocage possible de fonds nationaux et une coordination européenne pour organiser une réponse collective. L'université privilégierait l'accueil de jeunes chercheurs (doctorants, post-doctorants) grâce à des financements ponctuels. Les CPJ peuvent aussi être mobilisées pour cela.

Conseil des chefs d'établissement de l'EPE

Les conventions avec les établissements membres de l'UBE sont actuellement en cours de finalisation. Certaines sont en phase de rédaction, tandis que d'autres ont déjà été soumises à la signature voire signées.

Parallèlement, un échange a été engagé entre les chefs d'établissement autour de plusieurs thématiques structurantes telles que la vie étudiante, la mise en place d'une signature commune, ainsi que les différents axes définis dans la feuille de route de cette période expérimentale.

La nécessité d'anticiper la fin de cette période d'expérimentation, relativement courte, puisqu'elle s'étend sur deux ans, a également été soulevée. Cette réflexion vise à identifier les éventuels ajustements à prévoir et à préparer une sortie de l'expérimentation dans les meilleures conditions.

Dans cette optique, il a été proposé de partager entre les établissements membres de l'UBE, les rapports d'évaluation du HCERES produits à la demande d'autres EPE ayant exprimé leur souhait de sortir du cadre expérimental (notamment Université Côte d'Azur, Université de Paris-Saclay, etc.).

Ces rapports reposent principalement sur deux éléments d'analyse :

- le projet stratégique présenté à l'État lors de la création de l'EPE ;
- l'état d'avancement de la mise en œuvre des dispositions inscrites dans les statuts constitutifs de l'EPE.

Ces deux critères constituent la grille de lecture principale de l'État et du HCERES pour évaluer la pertinence et la maturité des projets portés par les EPE.

2. Election de la Vice-Présidence étudiante

Deux candidatures sont en lice : Mme Aiden SAUSVERD (candidature déposée en séance) et M. Robinson DAOUST.

Présentation de Mme Aiden SAUSVERD (UNEF Bourgogne)

Mme SAUSVERD met en avant la progression historique de l'UNEF aux dernières élections, avec un quasi-doublement des sièges obtenus. Cette percée témoigne d'un renouveau du syndicalisme étudiant comme force de représentation. L'UNEF est désormais majoritaire en Lettres et en Sciences Humaines, ce qui transforme le paysage de la représentation étudiante.

La candidate insiste sur la nécessité de respecter la diversité des choix exprimés par les étudiants. Elle présente sa candidature comme une main tendue pour un travail constructif en faveur d'une université inclusive et émancipatrice, souhaitant que le syndicalisme étudiant retrouve la représentativité que les votes lui ont conférée.

Présentation de M. Robinson DAOUST (Bouge ton campus / La Fébia)

Étudiant en Master 1 Histoire, actuellement en césure pour ses engagements associatifs, M. DAOUST brigue un second mandat. Il souhaite poursuivre les missions entamées avec la gouvernance et la communauté universitaire.

En tant que Vice-Président sortant, il a développé des actions contre les discriminations, le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles (VSS) avec notamment la création d'un réseau de référents au sein de l'université.

Il a participé à la mise en place de la dispense menstruelle (prévue pour la rentrée prochaine) pour les étudiants souffrant de règles douloureuses en collaboration avec la Vice-Présidente de la CFVU, Mme Carine MICHEL-COLENT et la communauté universitaire. Il a contribué à l'élaboration des schémas directeurs (DDRSE, vie étudiante, handicap) et souhaite poursuivre ces projets.

En cas de réélection, il souhaiterait consolider le dispositif anti-discriminations, assurer le suivi de la mise en œuvre des schémas directeurs et renforcer le travail collaboratif avec la gouvernance. Il considère que le rôle d'un Vice-Président doit être centré sur l'écoute, la sollicitation et le partage. Les thématiques du développement durable constitueront selon lui un enjeu essentiel du prochain mandat.

Questions aux candidats

Mme Elizabeth THOMAS interroge Mme SAUSVERD sur les projets de l'UNEF.

Celle-ci indique vouloir renforcer les actions de solidarité déjà existantes (bourse aux livres, distribution de produits d'hygiène) et développer des initiatives d'envergure sur les violences sexistes et sexuelles, la lutte contre les discriminations et le développement durable.

Le Président questionne Mme SAUSVERD sur les modalités de collaboration avec la gouvernance, compte tenu de la position d'opposition systématique de l'UNEF depuis les élections.

La candidate répond que ce poste constituerait l'occasion de créer des terrains d'entente et d'ouvrir le dialogue. L'UNEF reste prête à travailler conjointement sur les questions d'inclusion et de défense des droits étudiants, tout en maintenant une ligne rouge pour la préservation de ces droits.

Le Président conclut en remerciant les candidats et en rappelant que le choix devra refléter l'engagement de l'ensemble de la communauté universitaire envers l'inclusion, le développement durable et la lutte contre les discriminations.

Vote CAc	Membres élus présents ou représentés : 59 Suffrages exprimés : 59 Abstention : 0 <u>Résultats du vote :</u> Robinson DAOUST : 36 votes – élu Aiden SAUSVERD : 21 votes Votes blancs ou nuls : 2
---------------------	--

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2024

Vote CAc	Favorable à l'unanimité Membres élus présents ou représentés : 59 Ne prend pas part au vote : 2 Abstention : 6	Suffrages exprimés : 51 Contre : 0 Pour : 51
---------------------	--	--

4. Appel à manifestation d'intérêt Graduate Programmes campagne 2025 : avis sur les dossiers de candidature

Mme Sandrine ROUSSEaux, Vice-Présidente déléguée à la formation (licences et masters) présente ce point.

Pour rappel en 2023/2024, il y a eu la création de quatre Graduate School qui sont :

- GS1 : Transitions intelligentes
- GS2 : Une seule santé
- GS3 : Patrimoine matériel et immatériel
- GS4 : Créer les connaissances pour innover demain

Au sein des Graduate School, il y a des Graduate Programmes. Le rôle des Graduate Programmes est de favoriser la formation par/et à la recherche en s'appuyant sur des thématiques phares ou émergentes des laboratoires de l'UBE. Ils permettent aussi une ouverture vers l'extérieur et augmentent l'attractivité de nos formations pour les étudiants internationaux. Cela permet également de faire le lien avec l'alliance européen FORTHEM.

Ce sont des formations complémentaires qui n'existent pas dans l'offre de formation de l'UBE mais qui répondent à des besoins et qui permettent de compléter et de renforcer un parcours de formation.

Tableau récapitulatif des dossiers de candidature pour le Graduate Programmes de l'AMI 2025 :

Nom du projet	Porteur	GS de rattachement	Composante	Type de GP	Avis
Entrepreneurship	Kirsten BRUCKHARDT	GS 1 - Transitions intelligentes	IAE	Ecole d'été	Favorable
D'ingénieur à chercheur : une passerelle vers la recherche	Maria Alice BERTOLIM et Sam Ang KEO	GS 1 - Transitions intelligentes	ESEO-ESTP	Modules d'enseignement	Favorable
La ville durable	Laurent MATRAS	GS 1 - Transitions intelligentes	ENSAD Dijon	/	/
NeuroscienceS : Comprendre le cerveau	Gérard MANIERE	GS 2 - Une seule santé	UFR – SVTE	Ecole d'été	Favorable
Optimisation de la Performance et du Potentiel Humain	Mickaël CAMPO	GS 2 - Une seule santé	UFR – STAPS	Modules + école d'hiver + école d'été	Favorable
Science, arts, culture et patrimoine : nouveaux défis sociétaux	Véronique PARISOT	GS 3 - Patrimoine matériel et immatériel	INSPE	Modules et séminaires	Favorable
Atypie-TND	Pierre ANCET	GS 4 - Créer les connaissances pour innover demain	UFR - Lettres et Philosophie	Modules et séminaires	Favorable
Archéologie numérique	Romain RAFFIN	GS 4 - Créer les connaissances pour innover demain	UFR – ST	Ecole d'été	Favorable

Sept Graduate Programmes sont proposés pour compléter l'offre actuelle. Le projet « La ville durable » est retiré, car non abouti à ce stade.

Mme ROUSSEAUX précise que la durée de validité de ces Graduate Programmes est de deux ans.

Suite à une question, Mme ROUSSEAUX précise que les Graduate Programmes ne sont pas des modules crédités sur les maquettes de formations déjà existantes au sein de l'UBE. Il s'agit de cours magistraux, de TD ou de séminaires supplémentaires au cursus initial de l'étudiant, qui de plus, ne se déroulent pas forcément durant l'année scolaire, mais également pendant les vacances scolaires.

Les Graduate Programmes sont créés en lien avec des masters existants afin de venir les compléter.

Vote CAc	Favorable Membres élus présents ou représentés : 59 Ne prend pas part au vote : 0 Abstention : 1		Suffrages exprimés : 58 Contre : 0 Pour : 58
-----------------	--	--	--

Fin de séance : 15h15